

Aide pour aider à la construction des chemins de fer.— Mercredi, le 16 mai, Sir Charles Tupper a donné avis à la Chambre des Communes que le 23 mai (*hier*) il proposerait des résolutions à l'effet de subventionner plusieurs lignes de chemin de fer.

Tous ceux qui s'intéressent à la colonisation, seront heureux de voir que parmi ces lignes, se trouvent celles du Lac St Jean, de la Baie des Chaleurs, de la Gatineau et de Notre-Dame du Désert. Toutes quatre dans la Province de Québec.

Voici, d'après ces résolutions, les lignes de chemins de fer qui devront recevoir un encouragement de la part du Gouvernement de la Puissance du Canada :

" Le chemin de la Baie des Chaleurs, qui va de Métapédiac, sur l'Intercolonial, à Paspédiac, à travers le comté de Bonaventure, recevra \$320,000 ou \$3,200 par mille. Le chemin de la Gatineau recevra la même allocation pour 50 milles, soit \$160,000. Le chemin de Saint Jérôme à Notre-Dame du Désert aura le même subside pour les premiers cinquante milles, soit \$160,000; et le chemin du lac Saint Jean recevra une subvention pour 25 milles au-delà de Saint-Raymond."

Sir Chs Tupper, en proposant, dans ces résolutions, d'accorder une subvention pour aider à la construction du chemin de fer de la Baie des Chaleurs, dit que " la région qui sera ouverte par ce chemin de fer écart d'un abord extrêmement difficile, et ce chemin de fer projeté, tout en ouvrant une portion importante, apportera au chemin de fer Intercolonial un trafic considérable. Ce chemin de fer s'étendra non seulement jusqu'à Paspédiac, mais à quatre-vingts milles plus loin, jusqu'à Gaspé."

" Cette région est fortament boisée; elle possède les pêcheries les plus considérables, et contient une large zone de terre arable, qui sera très propre à la colonisation. Le coût du chemin est estimé à \$2,500,000, laquelle somme jointe à celle de \$100,000 requise pour l'équipement du chemin, formera un total de \$2,600,000."

" La province de Québec a accordé une subvention de 10,000 acres de terre par mille, et le gouvernement dépense actuellement chaque année \$12,500 pour le service d'un vapeur qui est le seul moyen de communication avec cette partie du pays. Cette somme de \$12,500 capitalisée à 4 pour cent, représenterait celle de \$3,000,000 dont le pays serait débarrassé quand ce chemin de fer sera construit jusqu'à Gaspé."

Nous ne pouvons que féliciter le Gouvernement Fédéral pour cet encouragement qui devra faciliter le défrichement des terres dans notre pays en offrant aux colons des voies de communication avec les marchés de nos villes, même de l'Europe.

Le recensement de 1880-81.—Le troisième volume de 1881 vient de paraître. Il rend compte de la propriété foncière et maritime, possédée par les habitants de chaque district: terres et constructions, navires, animaux et produits de toutes sortes.

Il y a dans la province de Québec 175,731 propriétaires et 18,600,378 acres de terres possédés; 210,653 maisons; 37,598 entrepôts, fabriques, magasins et boutiques; 310,537 granges et étables; 757 voiliers avec

un tonnage de 110,356; 225,006 chevaux; 490,977 vaches laitières.

Le tableau des produits des champs donne pour notre province 1,999,815 boisseaux de blé de printemps, 19,189 boisseaux de blé d'automne; 1,751,539 boisseaux d'orge; 19,990,206 d'avoine; 430,242 de seigle; 4,170,456 de pois et fèves; 204,167 de sarrasins; 14,173,287 de patates, et 1,614,906 tonneaux de foin.

On compte 30,630,397 livres de beurre de ménage; 559,278 de fromage; 2,958,180 verges de drap et flanelle de ménage; 15,687,835 livres de sucre d'érable; 2,356,581 livres de tabac

Le tableau des produits des forêts est intéressant à plus d'un titre. Il nous fait voir quelle énorme quantité de bois sort chaque année de nos réserves. Le pin blanc compte 4,480,462 pieds cubes; le pin rouge, 654,721; le chêne 59,587; l'épinette rouge, 2,707,745; l'érable et le merisier, 2,784,395; l'orme, 163,049; le noyer tendre, 66,806; 14,332,814 pieds cubes de tous autres bois; 8,182,434 billots de pin; 104,248 mâts et espars; 31,881 cordes de lattes; 285,904 cordes d'écorce à tanner; 3,638,928 cordes de bois de chauffage.

La fête des arbres, le 16 mai.—Nous voyons avec plaisir que cette fête agricole par excellence a été inaugurée partout avec le plus grand enthousiasme: ce qui doit être pour l'inspirateur de cette grande fête l'Hon. M. H. G. Joly, et l'Hon. M. Flynn qui a manifesté avec le Comité de l'Agriculture de l'Assemblée Législative de Québec, un si grand intérêt à son organisation, ce doit être pour eux, disons-nous, un sujet de grand contentement et de véritable satisfaction.

Disons de suite qu'à Québec, Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Québec a voulu présider à cette fête patriotique en prenant part à ce beau mouvement qui se perpétuera d'année en année avec non moins de zèle qu'à son début. Comme le disent les journaux de Québec, les autorités religieuses, civiles et militaires se sont donné la main pour relever l'éclat de cette grande fête qui fera époque dans notre histoire du Canada.

" Nous devons faire en sorte, dit le *Canadien*, que cette fête de la plantation des arbres se généralise dans nos campagnes. Nous devons travailler à ce que nos braves cultivateurs comprennent qu'ils ont besoin d'arbres pour protéger leurs bestiaux contre les ardeurs du soleil; qu'ils ont besoin d'arbres pour répandre un ombrage toujours frais sur leurs élégantes habitations; qu'ils ont besoin d'arbres enfin pour reposer agréablement les regards de l'étranger, qui visite tous les ans nos riches et fertiles campagnes. Faisons donc cesser cette cause de surprise et d'étonnement du touriste qui, croyant arriver dans un pays de forêts vierges, parcourt des trente à quarante milles sans rencontrer un seul arbre."

" Mais on objecte qu'on ne pourra pas jouir des arbres qu'on plante aujourd'hui. C'est une objection qui ne devrait pas sortir de la bouche d'un homme intelligent comme l'est le canadien, qui aime sincèrement sa patrie. D'ailleurs nous ne sommes pas le maître de notre vie, nous ne savons pas par conséquent si nous ne pourrions pas respirer un jour l'air pur sous ces verts bocages ou manger les fruits que produiront les arbres que nous plantons aujourd'hui. C'est